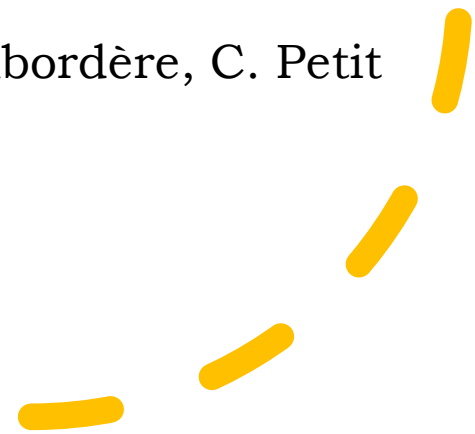


Journées
d'Archéopédologie

25-26 novembre
2021

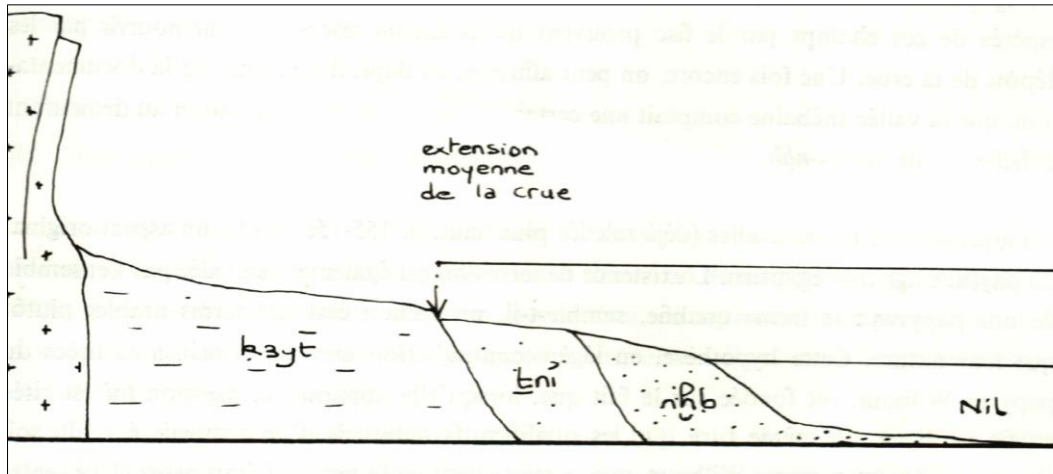
Le paysage agraire et les types de sols fertiles dans la plaine de Louxor : relecture "environnementale" des textes démotiques

G. Nicatore, D. Agut-Labordère, C. Petit



Pourquoi une relecture «environnementale» ?

- Désintérêt pour la géoarchéologie et pour les questions rurales au sein de la discipline égyptologique



A. Gasse, 1988, p. 185 : subdivision des terres agricoles dans la vallée du Nil réalisée à partir de données textuelles. Approche monodisciplinaire.

(...) Le sol de l'Égypte est une terre noire, crevassée et friable, comme ayant été formée du limon que le Nil y a apporté d'Éthiopie, et qu'il y a accumulé par ses débordements ; au lieu qu'on sait que la terre de Libye est plus rougeâtre et plus sablonneuse, et que celle de l'Arabie et de la Syrie est plus argileuse et plus pierreuse. (...)

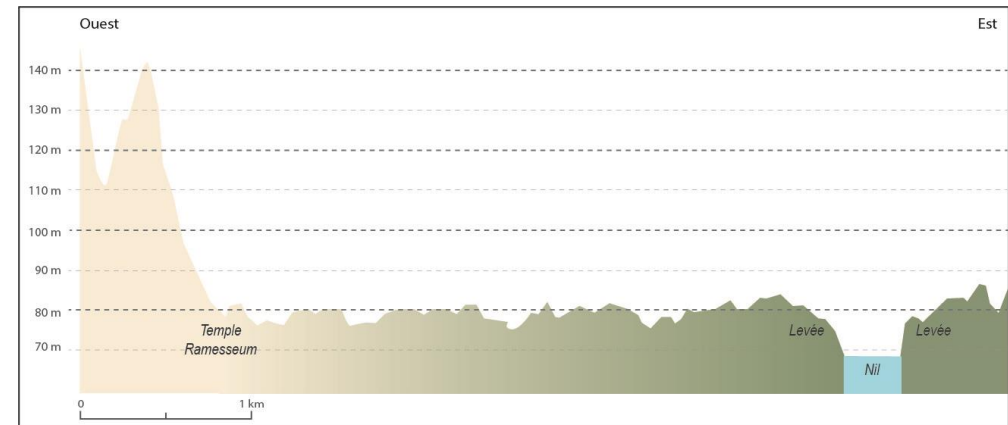
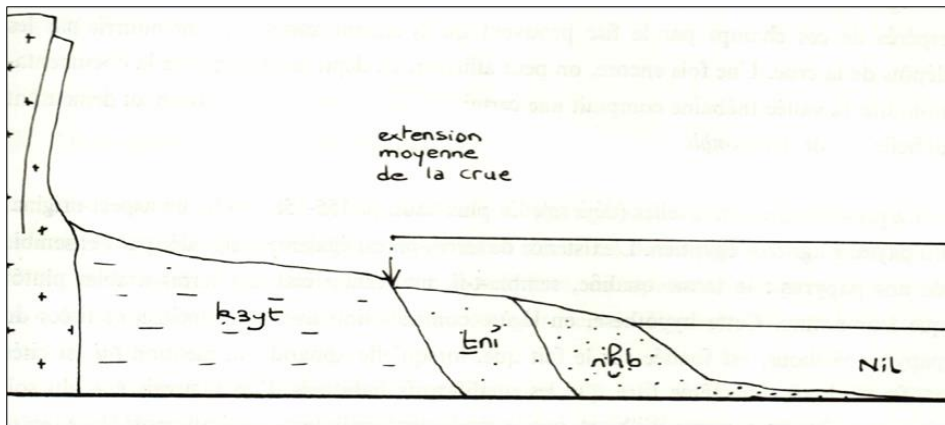
Extrait : Hérodote, II, 12

La réalité topographique – Profil de Louxor

Comparaison entre le dessin de A. Gasse (1988) et le profil de la vallée du Nil à la hauteur de Louxor réalisé à partir d'une image SRTM 2014 par l'auteur.

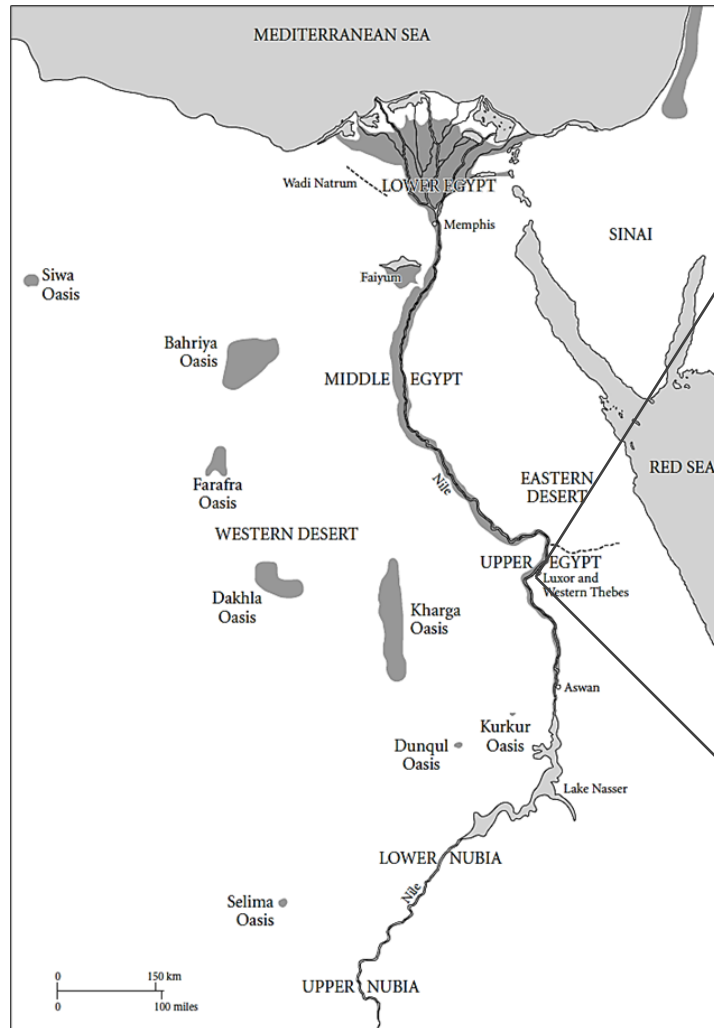
Source de l'image SRTM : <https://earthexplorer.usgs.gov/>

→ Apport du profil topographique : la zone à côté du Nil est plus élevée par rapport aux parties les plus éloignées de la plaine, vers les falaises rocheuses.



La zone d'étude : la plaine alluviale de Louxor

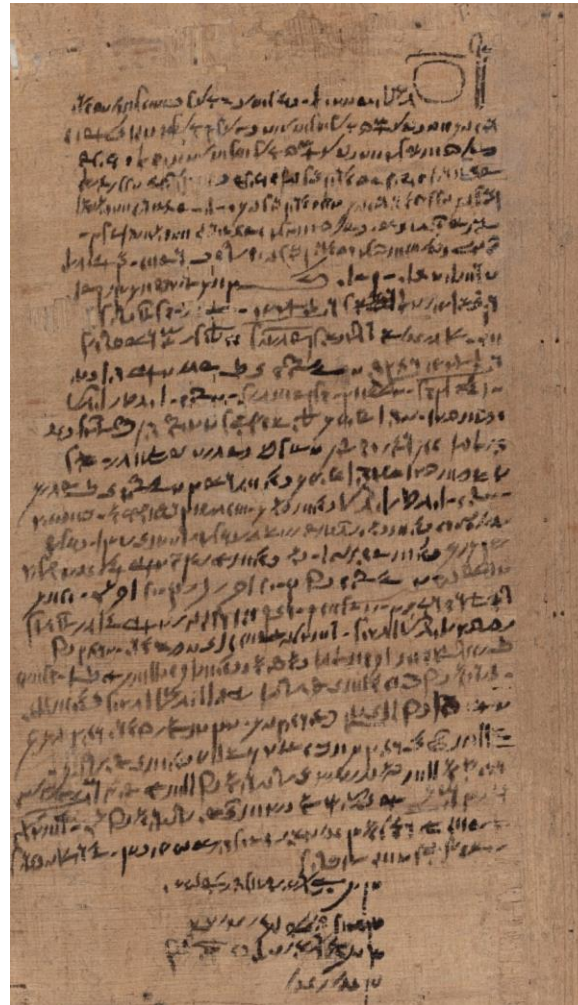
- Période hellénistique : siècles IV – I av. J.-C.



Sources : à gauche, Map of Ancient Egypt, Bard 2015, p. 48 ; à droite, la zone d'étude, image Google Earth Pro, 25/02/2021

L'acte de vente en démotique

Démotique : phase de la langue et de l'écriture égyptienne qui se situe entre le VII s. avant et le III siècle après J.C.



Le papyrus ci-contre est le P. Botti 37, un acte d'affermage d'un champ daté 103 av. J.-C. (cliché réalisé et envoyé à l'auteur par le Museo Egizio di Torino)

- I. Datation
lignes 1-8
- II. Les acteurs (faisant rédiger l'acte)
lignes 8-11
- III. Description du terrain
lignes 11-14
- IV. Conditions à respecter par l'acheteur
lignes 15- 27
- V. Signatures du scribe et des témoins
lignes 28-33

Un terrain limoneux : *t3 ʿm.t*

Occurrences du terme dans les textes documentaires de la Thébaïde :

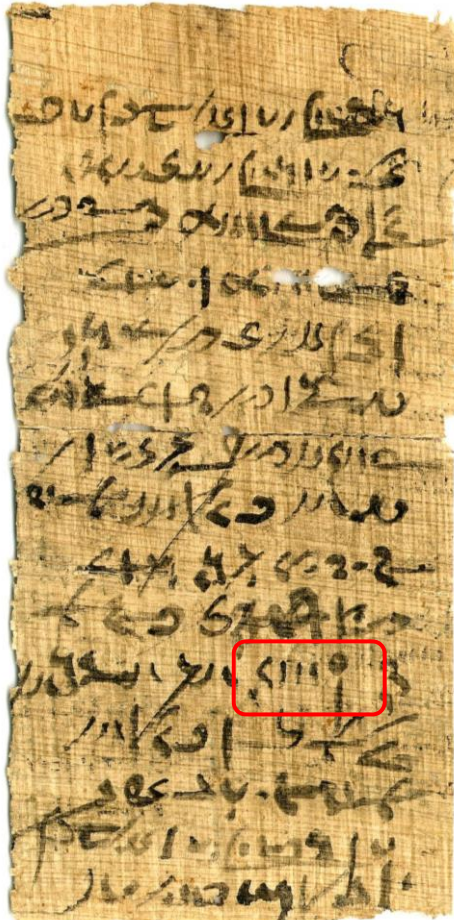
- **P. Botti 4, 17 :**

n3 hyn.w n p3 3ḥ dr=f rsy p3 3ḥ n Pa-n3-ḥt.w s3 Ḥr mḥt p3 3ḥ n Dd-ḥr s3 P3-šr-Mn i3bt p3 myt n Pr-ʿ3 ʿ.w.s. imnt t3 ʿm.t n P3-tn dmd

« Les limites du champ dans sa totalité sont : au sud, le champ de Panéchetès fils d’Horos ; au nord, le champ de Téos fils de Psenminis ; à l’est, la route du pharaon v.p.s. ; à l’ouest, la **(terre) limoneuse** (du canal) de Patinis, au total. »

- **P. Bruss. 4, 3 :** *t3 ʿm.t n p3 m3 n Dm3* « la **terre limoneuse** du canal de Djéme »
- **P. Strass. 44, 6 :** *t3 gs ʿm n t3 m3y(.t) 3ry* « le **coté limoneux de l’île** d’Ary »
- **O. Bodl 632, 4 :** *hn p3 pr.w n t3y=f ʿm.t ntī ʿ.wy=f* « parmi (?) les semences du champ-*ʿm.t* (limoneux) qui se trouve dans sa propriété ».

Un terrain limoneux : *t3 'm.t*



A gauche, le P. Heidelberg 734c ; en rouge, la mention de *'m.t*. Source : <https://digi.ub.uni-heidelberg.de>



A droite, un exemple d'utilisation de briques crues en architecture religieuse (annexe du temple de Deir el Medineh, berge occidentale de Louxor)

Un terrain argileux : *tzy-mw*



Graphie de *tzy-mw* tirée du P. Botti 37.

- **P. Botti 37, ligne 11 :**

shn=k n=y p3 tzy-mw (i.)ir hpr hn p3y=k 3h [...]

« Tu m'as donné à ferme le (terrain-)*tzy-mw* qui est **advenu** dans (litt. **à l'intérieur de**) **ton champ** [...] »





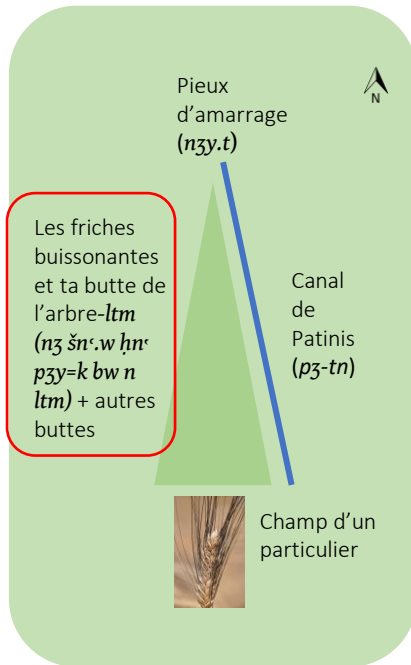
Terrain gorgé d'eau qui s'est formé dans une partie précise d'un champ



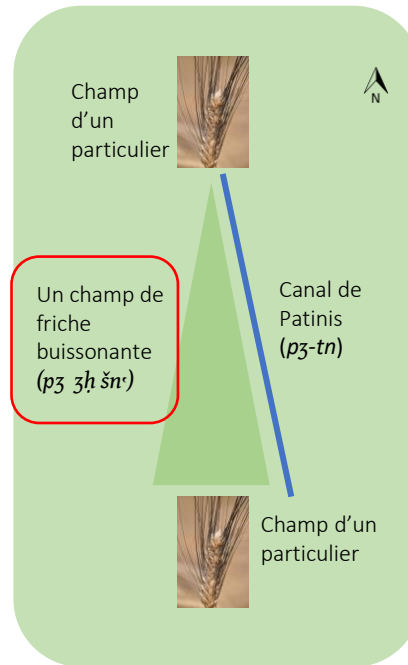
Le sol à composition argileuse (et peut-être la morphologie) empêche la réabsorption de l'eau ; le champ n'intéresse pas le propriétaire qui le vend à un autre particulier

Šn^c : l'évolution d'une «friche buissonnante»

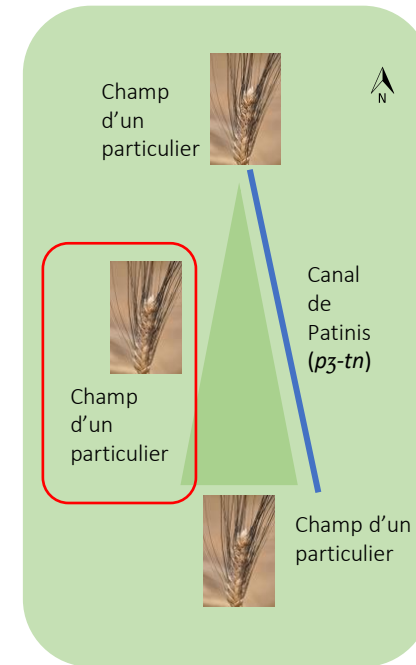
- Šn^c : déterminé par le signe  qui représente le mal / tout ce qui est nocif et non par le signe de la plante utile 



P. Botti 4 (159 av. J.-C.)



P. Botti 43 (109 av. J.-C.)



P. Botti 37 (103 av. J.-C.)

Évolution de la limite ouest (entourée en rouge) du même champ, dont la description se trouve dans les papyri Botti 4, 43 et 37. Schéma réalisé par l'auteur.

La jachère : le mot *wrḥ*

D'après :

1. la localisation de la parcelle (dans un village ou dans la campagne)
2. le type de contrat (vente d'un terrain agricole ou d'un bâtiment)
3. la présence de spécifications supplémentaires (par exemple : P. dém. Wiss. Ges. 15,5 *wrḥ n 'wj*, « terrain vague **de maison** » ; P. Adler 7,9 *wrḥ bn* « terrain vague **de palmeraie** » et 16,6 *wrḥ kzm*, « terrain vague **à jardin** »)

→ *wrḥ* = un terrain en pause, dans l'attente d'être exploité.

Conclusion

Cette « relecture environnementale » démontre que :

- Les Égyptiens à l'époque hellénistique distinguaient les différents types de sol par leurs caractéristiques et les classaient de manière qualitative
- Il est possible de repositionner certains éléments topographiques dans le paléo-paysage ou, en d'autres termes, lier les mots au paysage réel
- Cette approche interdisciplinaire a une plus-value : revenir à ces contrats en intégrant des notions de pédologie permet de faire progresser nos connaissances et de mieux saisir les nuances du paysage tout en évitant une simplification abusive de la subdivision de la terre.



Merci pour votre attention !